Pays de Chantonnay infos

N° 34

Janvier 2010

DOSSIER

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

l'envie d'entreprendre

p. 4 - 7

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays de Chantonnay

Ensemble pour réussir

p. 8-9

Emploi
La Maison de l'Emploi

p. 11

Culture / Jeunesse
Réseau des Bibliothèques

p. 12-14

Environnement
L'éco-prêt à taux zéro

Les coordonnées de la Communauté de Communes

PAYS DE CHANTONNAY
Communauté de Communes

65 avenue du Gal de Gaulle
BP 98
85111 CHANTONNAY cedex

Tél. : 02 51 94 40 23
Fax : 02 51 94 89 46

contact@cc-paysdechantonnay.fr

EDITO

Ce nouveau numéro est consacré à l'Economie.

L'Economie, nous en avons entendu beaucoup parlé en 2009 avec la crise. Sur le bassin d'emploi de Chantonnay, nous en avons subi les effets avec des conséquences moins dramatiques que dans d'autres secteurs.

Certaines analyses nous permettent de penser que le plus dur de la crise semble passé et qu'une reprise timide se dessine.

Il faut donc que le Pays de Chantonnay soit prêt et puisse répondre au démarrage de cette activité que nous espérons tous rapide. Et vous le verrez dans les pages qui suivent, avec les possibilités d'accueil dans nos zones. Nous avons également recensé les contacts qui faciliteront les démarches des entrepreneurs.

Le développement économique doit maintenant intégrer les préoccupations liées au développement durable. La commission Environnement s'est penchée sur cette thématique et a défini des axes. Ces axes peuvent paraître timides, mais ils sont le début d'une sensibilisation et d'une action qui devra aller en s'amplifiant.

Il me reste à vous souhaiter une année 2010 pleine de projets, de prospérité et de santé pour nos entreprises et bien sûr pour vous, votre famille et ceux qui vous sont chers.

Meilleurs vœux

2010

Jean-Jacques DELAYE
Président de la Communauté de communes
du Pays de Chantonnay

Magazine semestriel

Directeur de la publication : Jean-Jacques DELAYE
Rédaction : Commission Communication - Amélie MITRI
Photos : Communauté de communes du Pays de Chantonnay
Pour nous écrire : contact@cc-paysdechantonnay.fr

Conception/Réalisation : MORGANE Communication - Les Herbiers
Impression : Imprimerie FI Froger - Chantonnay

BILAN DE LA SAISON

Globalement une bonne saison

L'Office de Tourisme a connu une hausse de 15% de sa fréquentation de mai à août. Avec une forte affluence des demandes en août, les touristes viennent et reviennent plusieurs fois dans la semaine. Les demandes au téléphone se stabilisent, la Centrale d'informations permet de mieux renseigner sur les hébergements disponibles les soirs de Puy du Fou.

Les soirées nocturnes dans les sites touristiques telles que les veillées du Prieuré de Grammont de St Prouant ou les dîners médiévaux au Château de Sigournais remportent toujours autant de succès.

Les Journées du Patrimoine ont permis de clôturer une saison positive pour les deux sites.

Au niveau des hébergements, les tendances s'accentuent : la locomotive étant le Puy du Fou, cela permet de remplir les hôtels et chambres d'hôtes dès le mercredi soir avec le nouveau spectacle des "Orgues de Feu". Si les séjours se raccourcissent, ils sont aussi plus nombreux, les réservations s'effectuant de plus en plus en dernière minute. La belle arrière saison a permis d'accueillir des touristes jusqu'aux Journées du Patrimoine.

Les animations organisées par l'Office de Tourisme ont remporté un vif succès : les balades nocturnes ont accueilli environ 310 personnes chaque mardi d'été et le premier Marché de Producteurs de Pays a été une réussite.

LE 1er MARCHÉ de Producteurs de Pays en Vendée

L'Office de Tourisme s'est associé à la Chambre d'Agriculture et la Mairie de Saint Prouant pour organiser le 1er Marché de Producteurs de Pays sur le canton de Chantonnay, qui s'est déroulé le dimanche 26 juillet à Saint Prouant. Cette 1ère édition a été une réussite, environ 2 500 personnes se sont promenées sur le site. Les producteurs ont bien vendu et sont prêts à revenir, l'animation diversifiée a créé une ambiance chaleureuse (chants, folklore, groupe de musique local).

Cette animation se déroulera chaque année dans une commune du canton le dernier dimanche de juillet. La commune de Saint Germain de Prinçay s'est portée candidate pour organiser l'édition 2010 le dimanche 25 juillet où l'ensemble des bénévoles espère vous accueillir très nombreux.

Office de Tourisme PROJETS 2010

L'Office de Tourisme a de nombreux projets pour 2010 et les animations actuelles seront reconduites. De nouveaux documents de communication apparaîtront suite au changement de nom et de logo. L'échange avec un autre Office de Tourisme en France prend forme. Ainsi, pendant la Foire Exposition de Chantonnay du 16 au 18 avril 2010 une délégation de l'Office de Tourisme de Crépy en Valois situé dans l'Oise (60), à 30 minutes du Parc Astérix sera accueillie pour créer un échange entre prestataires du tourisme.

CONCOURS PHOTOS 2010

L'Office de Tourisme du Pays de Chantonnay organise un concours photos du 15 avril au 30 septembre 2010. Ouvert à tous les photographes amateurs résidant ou non sur le canton de Chantonnay, le thème de ce concours sera "Les 4 éléments" (l'eau, le feu, l'air et la terre). Chaque candidat pourra proposer 3 photos maximum. Le règlement du concours ainsi que la feuille d'inscription seront disponibles à l'Office de Tourisme du Pays de Chantonnay ou sur le site www.ot-chantonnay.fr.

Le jury sélectionnera les clichés et attribuera les prix aux gagnants de la catégorie adulte et junior (-18 ans) en octobre 2010. Les critères retenus seront l'originalité, la particularité et la représentativité.

L'Office de Tourisme reste à votre disposition. N'hésitez pas à consulter son site Internet www.ot-chantonnay.fr pour vos idées de sorties et découvertes sur le canton.

Place de la Liberté - CHANTONNAY
Tél : 02 51 09 45 77

Horaires hors saison :
du lundi au vendredi
9h30/12h30 - 14h/18h
Samedi 9h30/12h30

Office de Tourisme Pays de Chantonnay

POURQUOI UN PROJET DE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES À SIGOURNAIS ?

- Plusieurs ateliers existants ont été vendus, soit ils ne correspondaient plus aux besoins actuels des nouvelles entreprises, soit ils avaient été construits spécialement pour une entreprise qui s'engageait à l'acheter après quelques années.
- C'est une volonté forte de la Communauté de communes d'encourager à la création de nouvelles entreprises sur le Pays de Chantonnay.

Ainsi, la Communauté de communes a décidé de construire une pépinière d'entreprises à Benêtre, sur la commune de Sigournais avec cinq ateliers de 100 m² à 200 m² et quatre bureaux. Le coût global est estimé à 1 200 000 € HT.

Future implantation de la pépinière d'entreprises de Benêtre à Sigournais

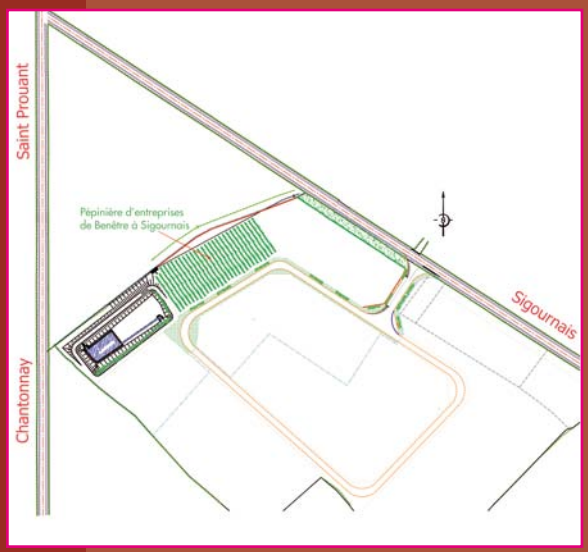

L'ÉCONOMIE, une affaire communautaire...

Le développement économique est l'une des principales compétences que les communes ont décidé de développer ensemble au sein de la Communauté de communes dès sa création en 1993.

L'effort est orienté vers les équipements pour l'accueil et le développement des entreprises. La Communauté de communes est chargée de l'aménagement des zones d'activités (industrielle, artisanale, commerciale...) sur toutes les communes, que ce soit pour la création de nouvelles zones ou pour l'extension des zones existantes.

La Communauté de communes dispose également d'ateliers relais. L'objectif est de proposer des bâtiments aux loyers adaptés les premiers mois. Ainsi, les entreprises en création qui ont des difficultés pour avoir accès à des locaux privés ou qui ne peuvent investir au démarrage ont ainsi la possibilité d'entreprendre leur activité plus sereinement. En 2009, la Communauté de communes dispose d'un bâtiment en location et d'un bâtiment en cours d'acquisition.

Les principaux secteurs d'activités sur le Pays de Chantonnay

805 établissements au 1er janvier 2008 : si plus de 56% sont des établissements de services, ces derniers sont de petites unités, car ils emploient 36% des salariés (contre 42% dans l'industrie).

Les créations d'entreprises sur le Pays de Chantonnay

- 47% des créations d'entreprises se font dans le domaine des services
- 25% dans le commerce
- 15% dans l'industrie
- 13% dans la construction

Et 64% sont des entreprises individuelles

Répartition par établissement et par poste salariés, selon les secteurs d'activités (au 31 décembre 2007) :

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
l'envie d'entreprendre

Qui peut aider les entrepreneurs ? carnet d'adresses et contacts utiles

A l'échelle du département

Réseau Entreprendre Vendée

Pour les entreprises qui créent de 5 à 10 emplois dans les trois premières années d'activité. Sont proposés des prêts d'honneur (sans intérêt ni caution) et un parrainage.

16 rue Olivier de Clisson - BP 49
85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. : 02 51 41 29 13
vendee@reseau-entreprendre.org

Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)

Conseille, accompagne et assiste les commerçants, les industriels et les prestataires de services (10 salariés et plus) dans leurs réflexions et dans la mise en œuvre de leurs décisions par des services individuels ou collectifs.

Le Centre du Lavoir
rue des Bains Douches
85500 LES HERBIERS
Tél. : 02 51 67 97 63 - Fax : 02 51 67 97 65
antenne.lesherbiers@vendee.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Pour les entreprises de moins de 10 salariés dont l'activité relève de l'artisanat (alimentation, bâtiment, production, services).

35 rue Sarah Bernhardt - BP 75
85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. : 02 51 44 35 00 - Fax : 02 51 46 09 13
com@cm-larochesuryon.fr
www.cm-larochesuryon.fr

Vendée Expansion et Conseil Général

Agence de développement de la Vendée qui intervient notamment pour le montage de dossier de subventions, l'aide et le conseil en stratégie. Prospecte pour implanter des entreprises en Vendée, et conseille les entreprises en développement.

Vendée Expansion
33 rue de l'Atlantique - BP 206
85005 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. : 02 51 44 90 00 - Fax : 02 51 62 36 73
contact@vendee-expansion.fr
www.vendee@expansion.fr

Conseil Général de la Vendée
40 rue du Maréchal Foch
85923 LA ROCHE SUR YON CEDEX 9
Tél. : 02 51 34 48 48 - Fax : 02 51 62 70 66
www.vendee.fr

Boutique de Gestion Ouest Vendée

Accueille et accompagne lors de la création/reprise d'entreprise, en particulier pour les demandeurs d'emplois.

Pépinière Entreprises - rue René Coty
85000 - LA ROCHE SUR YON
Tél. 02 51 47 96 25
bgvendee@bgouest.com
www.aidecreationentreprise.fr

ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)

Finance les projets des créations d'entreprises n'ayant pas accès au crédit bancaire et plus particulièrement les demandeurs d'emploi et les allocataires RMI.

8 rue René Coty – BP 747
85018 LA ROCHE SUR YON
www.adie.org
m.bazille@adie.org

Pôle Emploi et Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique

Accompagne pour le recrutement et le développement économique des territoires.

www.pole-emploi.fr
www.emploi.vendee.fr

A l'échelle du Pays de Chantonnay

Vendée Bocage Initiative

Appui à la reprise ou à la création, pour assurer la pérennité des activités de moins de 5 salariés. Propose un prêt d'honneur (sans intérêt) de 2 000 à 10 000 € et un parrainage pour les très petites entreprises (moins de 5 salariés).

2 rue Jules Verne - BP 8
85250 ST-FULGENT
Tel : 02 51 43 87 25 - Fax : 02 51 42 79 30
vendee.bocage.initiative@orange.fr
www.vendee-bocage-initiative.org

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay et le Syndicat Mixte Vendée Centre Bournezeau

Vous souhaitez vous installer sur le Pays de Chantonnay, la Communauté de communes et Vendée Expansion (pour le Vendéopole) pourront vous proposer des terrains aménagés et disponibles immédiatement.

Contact : CC Pays de Chantonnay
Contact : Vendée Expansion

Les associations locales : Chantonnay Entreprises, Union des Commerçants et Artisans de Chantonnay (UCAC), Bournezeau (UBAC), Rochetrejoux (ASCAR)

Ces associations fédèrent les entrepreneurs, commercants et artisans des communes pour échanger mais aussi impulser des animations sur le territoire.

Contact pour plus d'informations : Mairie

Zone POLARIS Chantonnay

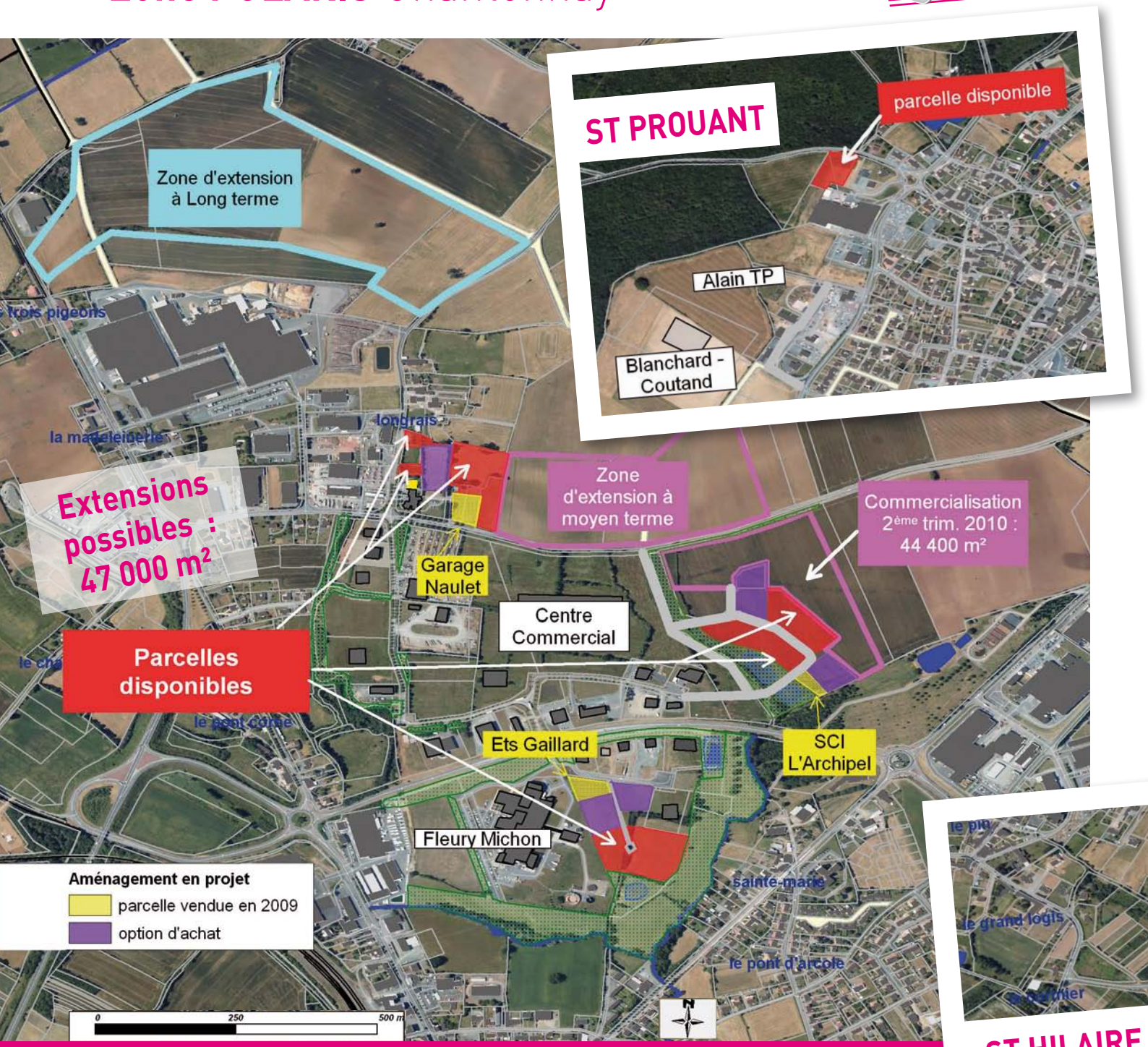

DES PARCELLES ENVISAGÉES aux terrains aménagés

Étape n° 1 : Acheter les terrains à aménager.

Étape n° 2 : Effectuer les études pour obtenir les autorisations de réaliser le parc d'activités (diagnostic archéologique, dossier d'urbanisme, dossier sur l'eau).

Étape n° 3 : Réaliser les travaux de viabilisation des terrains (voirie, réseaux d'eau potable, d'assainissement des eaux usées, pluviales, réseaux électrique et téléphonique, éclairage public).

La vente des terrains aménagés peut alors débuter et se déroule souvent sur plusieurs années. La Communauté de communes assure ensuite l'entretien et la gestion de la zone d'activités (entretien des espaces verts, des routes, de l'éclairage public).

Côté financement, la Communauté de communes engage dans un premier temps des dépenses importantes, puis les recettes viennent progressivement, au fur et à mesure des ventes de terrains, enfin des dépenses d'entretien sont à assurer tous les ans.

BOURNEZEAU

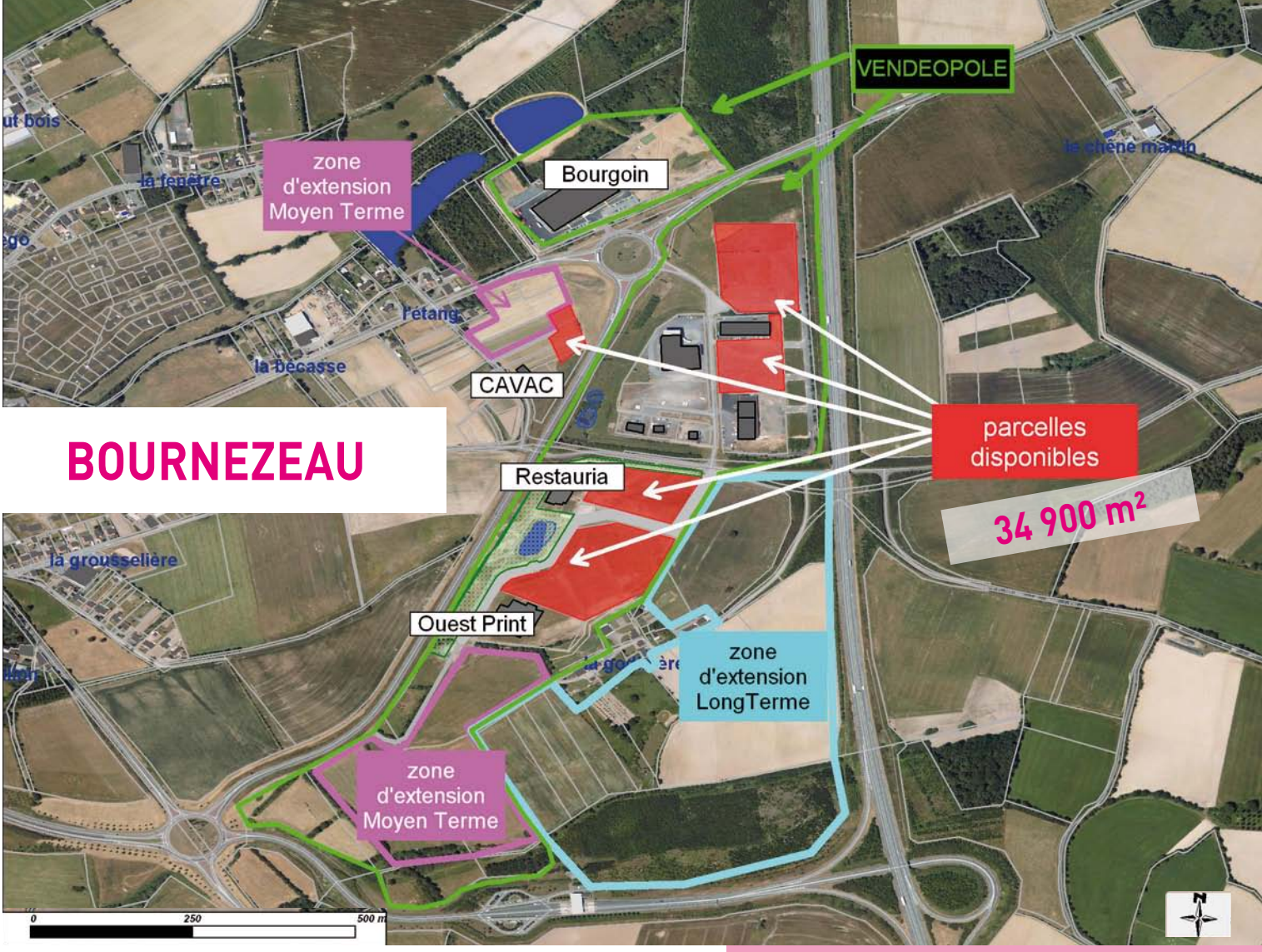

BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITÉS 2008

Dépenses		Recettes	
Achat de terrains	369 643 €	Vente de parcelles	177 244 €
Etudes et travaux	136 536 €	Annuité d'emprunt	52 261 €
Entretien	11 791 €	Subvention du budget principal	150 000 €
		Avance du budget principal	150 000 €

VENDEOPOLE VENDÉE CENTRE BOURNEZEAU

Le Syndicat qui regroupe la Communauté de communes du Pays de Chantonnay et du Pays Mareuillais est chargé de la création, de l'aménagement, de la promotion, de la commercialisation et de la gestion du parc d'activités économiques situé à Bournezeau près de l'échangeur autoroutier.

Ce parc d'activités est labellisé Vendéopôle par le Conseil Général. Ce label permet de bénéficier de l'aide financière spécifique du Département. L'aménagement et la commercialisation sont confiés à Vendée Expansion depuis 2004.

Les deux Communautés de communes se partagent les coûts d'aménagement et les recettes de la taxe professionnelle (Pays de Chantonnay 64 %, Pays Mareuillais 36 %). Depuis 2004, les entreprises implantées sur le Vendéopôle représentent une centaine d'emplois.

Maison de l'Emploi
PAYS DE CHANTONNAY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

65 av du Gal de Gaulle - 85110 Chantonnay
Tél : 02.51.46.80.02
Mail : maison.emploi@cc-paysdechantonnay.fr

Horaires :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi
9h – 12h30 et 14h - 17h30
Vendredi 9h – 12h 30 et 14h – 17h

LA MAISON DE L'EMPLOI
du Pays de Chantonnay

La Maison de l'Emploi est un service de proximité pour répondre aux demandeurs d'emploi et aux entreprises. Elle permet d'avoir accès :

- Aux offres d'emploi papier, actualisées tous les matins
- Aux offres d'emploi sur internet.
  4 ordinateurs sont mis à disposition du public
- À un téléphone **réservé au 3949**
- À un accompagnement sur internet pour créer **les "espaces emploi" sur le site www.pole-emploi.fr**
- À des renseignements généraux, conseils personnalisés, une orientation vers un autre service si nécessaire
- À un rendez-vous avec la conseillère Mission Locale pour les jeunes de 16 à 25 ans
- À des ateliers de techniques de recherche d'emploi (Lettre de motivation, CV ...)
- À la frappe de leur CV par le personnel de la Maison de l'Emploi, ainsi que la photocopie gratuite pour tous les documents concernant leur recherche d'emploi
- À la permanence de l'Armée de Terre, le premier mercredi après-midi de chaque mois

PÔLE-EMPLOI

Le pôle-emploi est le nouveau nom pour désigner la structure regroupant l'ANPE et l'Assédic.

pôle emploi

Ses missions :

- Accompagner chaque demandeur d'emploi dans sa recherche,
- Mobiliser tous les moyens nécessaires pour faciliter son insertion professionnelle,
- Assurer le versement des allocations aux demandeurs d'emploi qui ont droit à l'assurance chômage.

Toutes les démarches à distance

- **Un numéro de téléphone unique pour les demandeurs d'emploi, le 3949**
  Pour s'inscrire, s'actualiser, prendre un RDV avec un conseiller ou obtenir des informations
- **Un site internet, www.pole-emploi.fr**
  Pour s'inscrire, consulter les offres d'emploi, déposer un CV, s'actualiser, accéder à son espace emploi, suivre son dossier
- **Un numéro de téléphone pour les employeurs, le 0826 08 08 85**
  Pour déposer une offre d'emploi, obtenir des informations sur l'accès à l'emploi ou à la formation, pour toutes questions liées au versement des cotisations.

Licenciement économique et Accueil de cellules de reclassement à la Maison de l'Emploi du Pays de Chantonnay

Lorsqu'une entreprise procède à des licenciements économiques, elle doit proposer une Convention de Reclassement Personnalisé (CRP) aux salariés concernés.

C'est le salarié qui décide s'il veut y adhérer. Il sera alors suivi par un agent de la Cellule de Reclassement Personnalisé de Pôle-emploi ou par un cabinet sous-traitant.

Sur le Pays de Chantonnay, deux structures sont accueillies dans les locaux de la Maison de l'Emploi et ont un bureau mis à leur disposition pour recevoir les salariés : le Cabinet Arcade Conseil et Catalys Conseil.

Ce dernier a été mis en place par la MDEDE* pour des licenciements inférieurs à 10 salariés.

*MDEDE : Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Économique

La Communauté de communes aide les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA dans leurs déplacements liés à la santé ou à l'emploi. Plaquette et renseignements auprès de la Maison de l'Emploi du Pays de Chantonnay.

Mission locale du pays yonnais

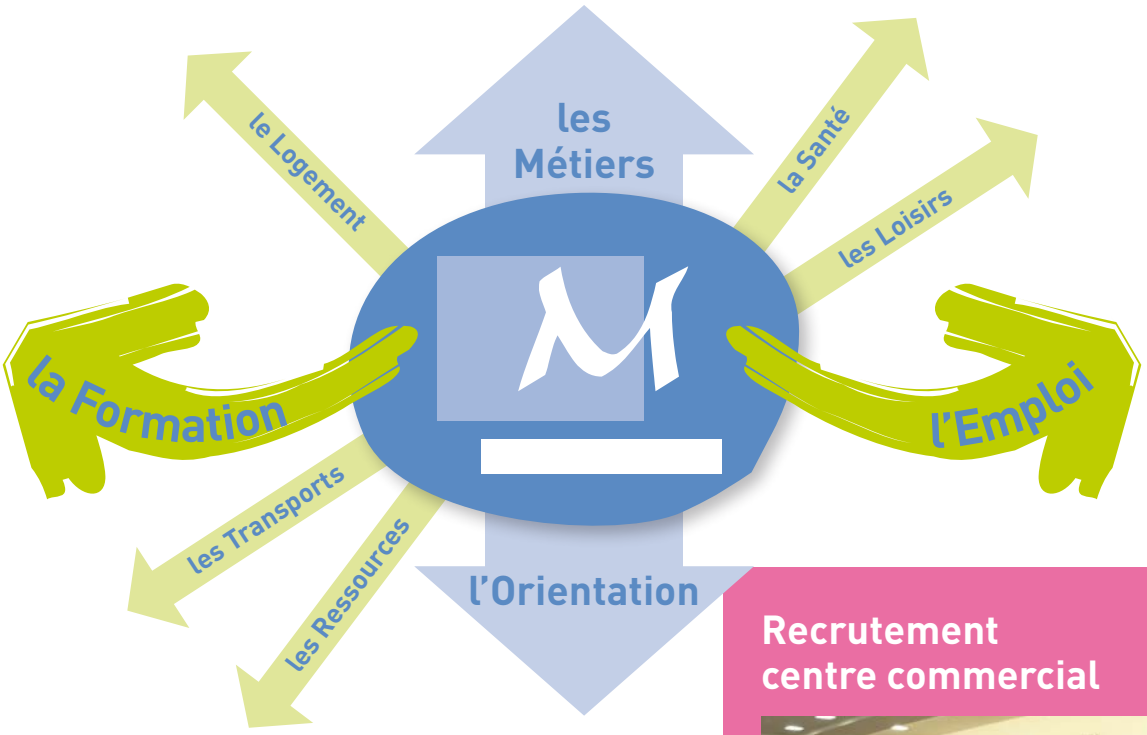

L'antenne de la Mission Locale accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes demandeurs d'emploi, âgés de 16 à 25 ans, afin de faciliter leur accès ou leur retour à l'emploi.

Les jeunes résidant sur les communes du Pays de Chantonnay, peuvent être accompagnés dans leurs démarches d'orientation professionnelle, de recherche de formation et d'emploi.

Depuis janvier 2009, 160 jeunes du secteur ont été reçus pour bénéficier d'un accompagnement.

Sonia GACHET, la conseillère en insertion, accueille les jeunes sur rendez-vous ou lors de la permanence du jeudi matin à la Maison de l'Emploi.

Mission Locale du Pays Yonnais - Antenne Chantonnay
Maison de l'Emploi - 65 avenue Général de Gaulle
85110 CHANTONNAY - **Tel : 02.51.46.96.44**

Recrutement centre commercial

Au cours du mois de décembre 2009, l'hypermarché Leclerc a procédé aux recrutements d'hôte(sse)s de caisse et d'employé(e)s commercial(e)s pour la mise en rayon.

L'hypermarché a reçu pour cela l'aide de la plate-forme de vocation de Pôle Emploi. Elle utilise la méthode de recrutement par simulation pour évaluer les aptitudes.

Jouant ainsi la carte de la proximité, la Communauté de communes s'est associée à cette démarche, en mettant à disposition ses salles de réunion pendant 3 semaines. Ainsi 200 personnes ont assisté aux séances d'informations. Puis des tests de présélection et des mises en situation pour 138 personnes, ont été réalisés.

CIAS Pays de Chantonnay

Plus visible, le service de portage de repas "marque" ses véhicules et diffuse une plaquette de présentation du service.

Mis en place depuis 1989, le service est composé de 5 personnes qui livrent en liaison froide près de 80 personnes chaque mois à leur domicile, mais aussi les 3 EHPAD du Pays de Chantonnay, le centre d'accueil de jour les Ombrages à Chantonnay, la cantine scolaire de St Prouant, les centres périscolaires de Chantonnay, St Germain de Prinçay et St Martin des Noyers (mercredis et petites vacances).

Informations et Renseignements
Service de portage de repas à domicile:
02.51.42.80.97

L'EHPAD les Humeaux a fêté ses 20 ans

En juin 2009, les résidants du foyer logement ont fêté sur le thème de la campagne les 20 ans de la Résidence. 200 convives étaient présents, dont une résidante présente depuis l'ouverture.

CLIC Est Vendée

Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique

Le CLIC Est-Vendée couvre 42 communes sur les Communautés de communes de la Châtaigneraie (siège social), Pouzauges et Chantonnay. Elles contribuent à son financement, tout comme le Conseil Général de la Vendée, l'Hôpital Local de la Châtaigneraie et la CRAM.

Le CLIC a des missions de service public. Il est gratuit.

Il s'adresse aux personnes âgées ainsi qu'à leur famille et à leur entourage.

Lieu d'informations et d'échanges, le CLIC travaille à la coordination des actions médico-sociales en direction des personnes âgées en perte d'autonomie pour :

- Informer de l'accès aux droits des + de 60 ans,
- Orienter vers les services appropriés,
- Vous accompagner dans les projets d'un proche ou d'un parent âgé,
- Favoriser l'articulation des interventions sanitaires, sociales et médico-sociales (travail en partenariat avec les équipes de l'ADPA du Conseil Général, les CCAS, les services d'aide et de soins, les maisons de retraite, les hôpitaux...),
- Proposer en partenariat des actions de soutien, d'informations destinées aux familles et aux proches (groupe de soutien, d'échange, réunion d'information ...),

Mais aussi pour...

Participer à l'animation des réseaux locaux de retraités (animation pendant la Semaine Bleue, réunion d'information, de prévention, rencontre-débat...)

Madame PICARD Frédérique
Espace La Fontaine (Ancienne Maison de l'Emploi)
28 ter, rue La Fontaine à CHANTONNAY
Tél. 02 51 52 66 74 ou clic@hl-chataigneraie.idhl.fr

Du Lundi au Vendredi -9H/16H uniquement sur rendez-vous
et le Mardi 9H30/11H30 sans rendez-vous
Possibilité de visite à domicile

A vos Agendas : le CLIC propose un programme de soutien et d'informations

- **"GROUPE DE SOUTIEN POUR LES FAMILLES"**
  8 Janvier – 12 Mars – 21 Mai –17 Septembre - 26 Novembre
  de 14H à 16H - Espace La Fontaine à Chantonnay
  et 16 juin à la Résidence les Erables à St Prouant.
- **"LA LOI BORLOO : EVOLUTION DES SERVICES A LA PERSONNE... "**
  5 février de 14H à 16H30 - Salle des Quatre-Vents à Chantonnay.
- **"LES METIERS DU MAINTIEN A DOMICILE"**
  2 avril de 14H à 16H30 – Espace La Fontaine à Chantonnay.
- **"VIEILLISSSEMENT, DESORIENTATION, TROUBLES DE LA MEMOIRE... QUAND DOIT-ON S'INTERROGER ?"**
  10 ctobre de 14H à 16H30 - Espace La Fontaine à Chantonnay.
- **"REUSSIR SON ENTREE EN MAISON DE RETRAITE"**
  10 Décembre de 14H à 16 H - Espace La Fontaine à Chantonnay.

Spectacles scolaires 2009

13 représentations financées par le Pays de Chantonnay pour les 1908 enfants de maternelles et primaires.

PRÉVENTION ROUTIÈRE
chaque année et pour tous les enfants

Soucieuse de l'importance que les enfants adoptent des comportements plus sécuritaires lorsqu'ils sont dans la rue, à pied ou à vélo, la Communauté de communes emploie une animatrice en charge de la prévention routière.

Chaque année, tous les élèves de la Grande Section au CM2 du Pays de Chantonnay bénéficient du programme.

Ainsi, les élèves de Grande Section, doivent, au terme d'une séance d'une heure, savoir s'installer dans un véhicule et comprendre l'importance du rehausseur et de la ceinture de sécurité.

Pour les élèves du CP au CE2 : 4 interventions sont prévues : une séance de théorie, deux séances de pratique (2h) et une séance dans la rue, à pied (1h).

Pour les enfants du CM1 au CM2 : toujours 4 séances, la dernière se déroulant à vélo dans l'environnement de l'école.

Pour les plus grands, un concours avec un test écrit et une pratique permettent d'évaluer les connaissances acquises.

En 2010, la finale cantonale s'effectuera à l'école privée de Sigournais, le 16 juin. La finale départementale se déroulera le 23 juin 2010 dans le canton de Saint Jean de Monts.

MISE EN RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES 25 000 œuvres répertoriées

La commission "Culture-Jeunesse" avait à cœur la mise en réseau de l'ensemble des bibliothèques du Pays de Chantonnay.

L'objectif est de promouvoir la lecture publique :

- en valorisant les projets des bibliothèques (animations, venue d'auteurs),
- en proposant au public un réseau riche de 25 000 livres,

le tout dans une démarche culturelle communautaire rassemblant professionnels et bénévoles des bibliothèques.

Depuis la rentrée 2009, les équipes des bibliothèques, appuyées par l'animateur du réseau, ont engagé l'informatisation de 12 000 livres ; la bibliothèque de Chantonnay étant déjà informatisée. Cette longue étape permettra à terme de faciliter les prêts et les recherches bibliographiques.

Coté pratique :

- Une carte de bibliothèque personnalisée
- Une consultation du catalogue en ligne depuis le site Internet de la Communauté de communes pour connaître l'existence, la disponibilité et la localisation des livres. Déjà opérationnelle pour Chantonnay, elle sera possible pour les autres bibliothèques dès que l'informatisation sera achevée. Cette nouvelle fonctionnalité permet également aux lecteurs de consulter leur compte emprunteur et même d'enregistrer leurs réservations.

www.cc-paysdechantonnay.fr

A TOI DE JOUER !!!! Quelques questions du test de connaissances pour les CM2

1 - A PIED, POUR TRAVERSER UNE RUE...
Tu traverses en diagonale pour mieux voir les voitures qui arrivent sur les côtés..... **Oui/Non**

2 - EN VOITURE...
Tu t'attaches même pour faire un court trajet ..... **Oui/Non**

3 - A BICYCLETTE,
Rouler la nuit sans éclairage n'est pas dangereux...
- Si ton vélo est équipé de dispositifs réfléchissants..... **Oui/Non**
- Si tu vois les autres usagers..... **Oui/Non**
- Si tu roules dans une rue éclairée..... **Oui/Non**
- Si tu roules vite..... **Oui/Non**

4 - POUR FREINER EN TOUTE SÉCURITÉ...
- Tu freines des deux freins en même temps ..... **Oui/Non**
- Tu ne freines que du frein arrière pour ne pas passer par-dessus le vélo ..... **Oui/Non**
- Tu ne freines que du frein avant car c'est le frein le plus puissant..... **Oui/Non**

5 - DE JOUR, QUAND TU ROULES AVEC DES AMIS...
Vous pouvez rouler deux par deux si la rue est large..... **Oui/Non**

Réponses : 1-non • 2-oui • 3-non pour les 4 propositions 4-oui-non-non • 5-oui

UN ÉCO-PRÊT SPÉCIFIQUE
pour l'assainissement non collectif

Suite au diagnostic des **installations d'assainissement non collectif**, votre installation a été classée en point noir, en fonctionnement acceptable ou en bon fonctionnement.

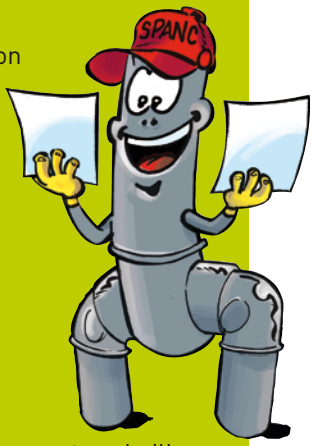

Si vous avez l'obligation d'exécuter des travaux, **un éco-prêt à taux zéro spécifique et non cumulable avec un autre éco-prêt**, peut financer à hauteur de 10 000 € la mise aux normes de votre installation.

Les conditions :

- Être propriétaire, occupant ou bailleur d'une résidence principale construite **avant le 1er janvier 1990**
- Pour des travaux de réhabilitation d'un système d'assainissement non collectif ne consommant pas d'énergie.
- Les travaux devront être achevés avant le 31 décembre 2016

A qui s'adresser ?

- À la Communauté de communes du Pays de Chantonnay – SPANC,
- À votre agence bancaire

Nouveaux Tarifs pour le SPANC en 2010 :

- **pour les installations neuves : 40 € (contrôle conception) et 60 € (contrôle réalisation)**
- **pour les installations existantes (diagnostic ou contrôle de bon fonctionnement) : 70 €**

DEVELOPPEMENT DURABLE
les priorités de la commission environnement

Dans la continuité des actions communales en matière de développement durable, la commission Environnement et Aménagement du Territoire a défini ses priorités d'action.

En décembre, Copenhague a accueilli le sommet des Nations Unies sur le climat. Le changement climatique est un sujet primordial qui mérite un débat international et un accord afin de préserver notre planète et les générations futures.

En France, la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement s'inscrit dans cette démarche.

Ainsi, la Commission Environnement et Aménagement du territoire du Pays de Chantonnay a entamé sa réflexion sur ces domaines depuis le début du mandat.

Après avoir dressé un inventaire de l'ensemble des actions communales environnementales, elle a choisi **trois axes** de travail. Elle ne souhaite pas se disperser et préfère avant tout choisir des thématiques où l'ensemble des communes veulent progresser unitairement.

Les axes sont les suivants :

1 – En partenariat avec le STOM (Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères), **sensibiliser l'ensemble de nos écoliers** à un meilleur tri, tout particulièrement le papier, au sein de leur classe, et les habituer à la couleur "bleue".

2 – Mettre en place dans chaque commune (sauf Chantonnay : déchèterie centrale) une plate-forme pour les végétaux, pour que ces derniers soient broyés. Une convention avec VALDEFIS permettra à terme de **regrouper l'opération broyage** sur notre territoire. Les communes de Bournezeau, Rochetrejoux, Saint Hilaire le Vouhis et Saint Prouant sont quasiment prêtes à se lancer dans cette démarche. Les autres communes sont en réflexion.

3 – Relayer l'information pour vous faire connaître les différentes aides, mais également pour vous accompagner dans les différents domaines de l'écologie.

L'ÉCO-PRÊT
à taux zéro

© Photographie Michel Bousquet / Decor Valérie Pirson

En matière d'aide au développement durable, le Grenelle de l'Environnement a mis en place **l'éco-prêt à taux zéro** (décret 2009-346 et arrêté du 30 mars 2009).

Propriétaire occupant ou bailleur, profitez-en, c'est le moment, si vous souhaitez rénover votre logement.

Il vous aide à rendre votre logement plus économe en énergie ou plus écologique.

D'un montant maximum de 30 000 €, sans intérêt, il vous permet d'entreprendre des travaux importants pour mieux isoler votre habitation, moderniser son système de chauffage ou recourir aux énergies renouvelables (sauf l'installation de panneaux photovoltaïques).

Cet éco-prêt ne peut être utilisé qu'une seule fois : une réflexion doit être portée sur les travaux qui seront envisagés.

Exemple de travaux réalisés avec l'éco-prêt :

Pour des travaux d'isolation de combles et remplacement de fenêtres d'un montant de 15 000 €, bénéficiant d'un crédit d'impôt de 25 %, soit un montant net de 11 250 €, les travaux permettent une économie d'énergie de 45 %, le calcul suivant peut être fait :

	Logement sans travaux	Logement avec travaux
Coût énergie / an	2 000 €	1 100 €
- Coût énergie sur 15 ans (augmentation de 5% par an)	43 157 €	23 736 €
- Coût travaux		+11 250 €
Coût total	43 157 €	34 986 €
Gain réalisé		**8 171 €**

LES TRAVAUX ENGAGÉS PERMETTENT AINSI DE DIMINUER LES DÉPENSES RÉELLES.

En 2009 et 2010, il vous est possible de cumuler l'éco-prêt à taux zéro (volet énergie ou volet assainissement individuel) **avec le crédit d'impôt développement durable, si le revenu fiscal de votre foyer n'excède pas 45 000 €.**

POUR EN SAVOIR PLUS

www.developpement-durable.gouv.fr
www.logement.gouv.fr
Site de l'ADEME : **www.ecocitoyens.ademe.fr/financer-mon-projet**

QUEL PROJET ?

Vous faîtes réaliser des travaux de rénovation énergétique dans une résidence principale **avant le 31 décembre 2013**, sur un logement individuel ou collectif, construit **avant le 1er janvier 1990.**

Ces travaux constituent un bouquet d'au moins deux améliorations parmi les suivantes :

- isolation thermique des toitures,
- isolation thermique des murs extérieurs,
- isolation thermique des vitres et/ou des portes donnant sur l'extérieur,
- installation d'un système de chauffage plus performant,
- installation d'équipements de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable,
- installation d'équipements de production d'eau chaude sanitaire utilisant une source d'énergie renouvelable.

◗ **A qui s'adresser pour définir vos priorités de travaux ?**
A l'espace Info Energie Vendée
au **0 810 036 038**

COMMENT ?

◗ L'éco-prêt à taux zéro couvre l'intégralité des travaux d'économie d'énergie ainsi que les frais ou travaux associés qui leur sont directement liés, dans la limite d'un plafond.

◗ Si votre bouquet se compose de deux améliorations, vous êtes éligible à 20 000 € au maximum.

◗ Si vous allez jusqu'à trois améliorations ou plus, ou si vos travaux ont été préconisés par un bureau d'études thermiques, vous avez droit à 30 000 € au maximum.

◗ Ce prêt est sans intérêt et sans frais de dossier.

◗ La durée de remboursement est de 10 ans. Vous pouvez décider de la réduire jusqu'à un minimum de 3 ans. Exceptionnellement, elle peut être portée à 15 ans avec accord de la banque, pour alléger vos charges de remboursement.

◗ **A qui s'adresser pour le montage financier ?**
A votre agence bancaire
A l'ADIL Vendée au **02 51 44 78 78**

CONCOURS 2009 PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE

les lauréats du canton également primés au Département

Comme chaque année, le jury intercommunal a distingué 4 magnifiques jardins. Les propriétaires ont apporté un soin particulier dans la conception des espaces et ont des pratiques respectueuses de l'environnement (récupération des eaux de pluie, compostage, paillage).

- Mr et Mme ROUSSEAU de Saint Prouant (maison contemporaine)
- Mr et Mme BERNEREAU de Bournezeau (maison ancienne).

Cette année, deux prix supplémentaires ont été attribués :

- Mr CAGNON de St Vincent Sterlanges pour l'aménagement des espaces communs de la résidence HLM,

Mr CAGNON

- Mlle CLOCHARD de Chantonnay (prix du jardinier) pour son jardin intimiste et personnalisé.

Mlle CLOCHARD

La sélection intercommunale a également été confortée par les jurys d'arrondissement et de département, puisque tous nos lauréats ont été primés.

A noter la deuxième fleur obtenue par la commune de Chantonnay et le prix d'arrondissement pour la commune de St Prouant.

MIEUX TRIER LES EMBALLAGES

grâce aux ambassadeurs du tri

SYNDICAT DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis 10 ans, la collecte sélective a été mise en place. Les quantités triées ont augmenté de près de 50% sur le STOM pour atteindre aujourd'hui 85 kg/personne/an.

Malgré tout, de trop nombreux déchets ne sont pas ou sont encore mal triés car de mauvaises habitudes se sont installées. En effet, les conteneurs jaunes (bouteilles plastique, cartons, boîtes métalliques) sont "pollués" par la présence de 20% d'erreurs de tri.

Afin de corriger certaines idées reçues, les ambassadeurs du tri viendront vous rencontrer à domicile **de janvier à avril 2010**. En quelques minutes, ils vous rappelleront les consignes importantes à respecter et vous remettront le nouveau guide du tri. En cas d'absence, le **guide du tri** sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Pour vous aider à trier, vous pouvez aussi vous servir du moteur de recherche TRIVAOU sur le site internet

www.trivalis.fr

ÉDUCATION EN ENVIRONNEMENT

pour les enfants de maternelle et primaire

Chaque année, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, Vendée Eau, au travers du Programme EVE et le STOM (avec TRIVALIS) proposent aux écoles du Pays de Chantonnay des interventions réalisées par des professionnels sur le thème de l'environnement.

Pour le programme de la Communauté de communes, les élèves bénéficieront de 3 interventions de l'animateur de la Maison de la Vie Rurale :

- sur le thème des jardins : Ecole La Fontaine (2 classes de MS),
- sur le thème des déchets : Ecole Eolière de Chantonnay (CE2), Ecole Priv. de Sigournais (CE1/CE2 et CM1/CM2),
- sur les milieux naturels : Ecole Privée de Bournezeau (Cylcle 3) Ecole Publique de Bournezeau (cycle 3) Ecole publique de St Germain de P. (PS/MS/GS), Ecole Publique de St Hilaire le V. (CE1/CE2)
- sur l'eau : Ecole Publique de St Vincent S. (CM1-CM2)
- sur les changements climatiques : Ecole Publique de St Hilaire le V. (CM1/CM2)

Pour le programme du STOM, ce sont 18 classes qui bénéficieront des interventions de TRIVALIS sur le thème des déchets.

Pour le programme EVE, 12 classes suivront le programme sur le thème de l'eau ou de l'eau et du jardin proposé par Vendée Eau.

QUOI DE NEUF
dans les communes ?

Contrat Paysage Rural

à Rochetrejoux

La commune de Rochetrejoux s'est engagée dans un Contrat Paysage Rural.

Au terme du diagnostic technique et paysager des haies et bois existants, le Contrat Paysage Rural sera signé entre la commune et le Conseil Général. Le programme d'actions sur 5 ans prévoit des travaux de plantations, la restauration du petit patrimoine, une réflexion sur la mise en place de sentiers de randonnée, des formations sur la gestion des haies, sensibilisation aux filières bois issues du bocage.

à St Prouant

Jardin du souvenir et colombarium

De nouveaux aménagements dans le cimetière ont été réalisés : jardin du souvenir et colombarium.

Agrandissement de la salle de sport

La 1ère phase de l'agrandissement de la salle de sport a été réalisée : 360 m² avec une nouvelle ossature et un sol sportif "type lino". En 2010, la 2ème phase est prévue avec vestiaires, sanitaires, hall bar ...

à Chantonnay

Bébés lecteurs

Une nouvelle activité d'éveil à la Bibliothèque Municipale!

Cette animation concerne les enfants de 1 à 3 ans. Elle est gratuite mais une inscription préalable est obligatoire.

Nouveaux commerçants

- DING 2 FRING
  6, place de l'Hôtel de Ville
  Tél. 06 61 88 56 60
- CLEAN SERVICE - Nettoyage auto écologique sans eau pour particuliers et professionnels
  Gérard BAILLARGE
  49 av. des Acacias
  Tél. : 02 28 97 53 18
  Port. 06 60 11 31 51
- TOUT A DOM SERVICES
  Dominique MARJANOVIC
  5, rue Victor Hugo
  Tél. 02 51 46 24 20
- MF PRODUCTION
  Son Lumière Vidéo
  83 av. Mgr Batiot
  Tél. 02 51 40 03 27
  Port. 06 77 79 72 47
- NUANCES AGENCEMENT
  Magasin agencement cuisines et salles de bains
  Frédéric TESSIER
  75 av. Mgr Batiot
  Tél. 02 51 48 30 98

à St Hilaire le Vouhis

Classe des CM

Compte-tenu de l'exiguïté de la classe des CM, une nouvelle salle est aménagée, l'ancienne deviendra la bibliothèque de l'Ecole Publique des Tilleuls.

PASS FONCIER :

Une convention avec le Conseil Général permet aux personnes en première accession à la propriété de bénéficier de primes à la construction et d'une TVA à 5.5%.

- **St Vincent Sterlanges :** lotissement communal du Fief des Moulins
- **St Hilaire le Vouhis :** sur tout le territoire communale
- **Chantonnay :** lotissement communal les Gournettes 2 (St Philbert du Pont harrault) et l'Ecoquartier des Bouales (Chantonnay)
- **St Prouant :** lotissement Bellevue 2 sur certains lots
- **St Germain de Prinçay :** lotissement communal de la Bodinière
- **Bournezeau :** lotissement de la Grousselière et du Clos de la Maisonnette (St Vincent P.) sur certains lots
- **Sigournais :** sur tout le territoire communal (délibération Conseil Municipal de Janvier).

2 nouveaux praticiens

à St Germain de Princay

- Céline BROSSARD, diététicienne agréée Réseau Vendée Diabète
  Port. 06.68.28.18.49
- Cécile BOISSON orthophoniste,
  Tél. 02.51.40.85.45

Installées dans un local provisoire, elles rejoindront le cabinet médical au 3, rue du Pré Doré.

Coulée verte

Au printemps 2010, une coulée verte autour de l'étang sera accessible : cheminement, plantations, belvédère et plage verte.

à St Vincent Sterlanges

Chez Arnie

Ouverture en février 2010 d'un parc animé pour les enfants de 0 à 12 ans.

2 nouvelles entreprises d'informatique

à Bournezeau

- WEB 85
  4 rue des Hirondelles
- J.M. INFORMATIQUE
  9 résidence la Grange de la Forge.

PORC ET DELICES

L'activité de charcutier traiteur a été reprise par Pauline et Damien, 7 place des 3 canons.

RENDEZ-VOUS
de janvier à juillet

EXPOSITIONS à Chantonnay

- **Concours "Regards d'Artistes" organisé par "Arts et Couleurs"**
  13 juin au Puybelliard

MUSIQUE, DANSE, SPECTACLE au Pays de Chantonnay

- **Animation Jeux GERM'EN FETES**
  23 janvier à St Germain de Prinçay
- **Spectacle "Les brèves de comptoir" EHPAD Les Érables**
  24 janvier à St Prouant
- **Théâtre"L'Evasion gourmande"**
  30, 31 janvier et 5, 6, 12, 13 février au THEATRE DU SULLY à Chantonnay
- **Concert Diane Gauloise**
  20 février à l'église de St Prouant
- **Représentations théâtrales de Tous en Scène**
  26, 27, 28 février et 5, 6 mars à la salle du Foyer Rural de St Philbert du Pont Charrault
- **Théâtre**
  27, 28 février et 5, 6, 12, 13 mars à Rochetrejoux
- **Concert "Saint-Patr'ick"**
  13 mars à St Prouant
- **Théâtre de l'Amicale Laïque**
  19, 20, 21, 26, 27 mars à Bournezeau
- **Comédie musicale "Bonchamps ou la Force du Pardon"**
  6 mai - Salle du Sully à Chantonnay
- **Festival Rock'ajovis**
  7, 8 mai à Rochetrejoux
- **Jumelage – soirée culturelle**
  22 mai à Chantonnay
- **Festival "Les Feux de l'Été"**
  2, 3 juillet à St Prouant

FÊTE DE LA MUSIQUE sur le Pays de Chantonnay :

- **18 juin :** St Prouant
- **19 ou 20 juin :** St Germain de Prinçay
- **21 juin :** St Vincent Sterlanges
- **26 juin :** Chantonnay
- **10 juillet :** Rochetrejoux

ELECTIONS RÉGIONALES
14 et 21 mars

MARCHE, COURSE, VÉLO...

- **Randonnées pédestres**
  - 10 janvier, 7 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai et 6 juin à Bournezeau
  - 7 février à Sigournais

- **Randonnées pédestres et VTT**
  - 11 avril à St Prouant
  - 24 avril à St Hilaire le Vouhis
- **Trail du Champ du Loup**
  17, 18 avril à Chantonnay
- **Randonnées 4 jours en Chantonnay Vendée** (R4JCV)
  13,14,15 et 16 mai à Chantonnay
- **Randonnées semi-nocturnes**
  - 29 mai à Bournezeau
  - 6 juillet à Sigournais (Office du Tourisme
- **Biathlon et soirée vendéenne Les Marsupil'amis**
  19 juin à Bournezeau
- **Championnat de France de cyclisme sur route**
  24 au 27 juin à Chantonnay

MARCHÉ, FOIRE ET VIDE-GRENIER

- **Marché produits fermiers du Comité des Fêtes**
  21 mars à St Hilaire le Vouhis
- **Vide-armoires Malle aux Souvenirs**
  20 mars à Bournezeau
- **Vide-grenier de Chouette Asso**
  11 avril à Sigournais
- **Foire exposition UCAC de Chantonnay**
  16, 17, 18 avril - Salle de l'épine de Chantonnay
- **Vide-grenier du Patrimoine Sterlangeais**
  25 avril à St Vincent Sterlanges
- **Vente Expo de l'Accueil Chantonnaisien**
  4, 5, 6, 7, 8 mai - Salle des Arcades de Chantonnay

MAIS AUSSI...

- **10ème anniversaire Commission Histoire**
  12 février à Bournezeau
- **Fête de la chasse "Saint-Hubert"**
  07 mars à St Prouant
- **Show Bike Innovation**
  28 mars à Bournezeau au terrain de stunt
  Association Peur de Rien
- **JUMBO RUN**
  8 mai à St Germain de Prinçay
  Foyer le Clos du Tail
- **Course poursuite**
  (ALACV – CPEAEP)
  13 juin à St Hilaire le Vouhis
- **Les mini-olympiades**
  22 au 24 mai à Chantonnay
  40 ans du jumelage avec Ebermannstadt.
- **Feux de la St Jean du Comité des fêtes**
  26 juin à Sigournais
- **Enduro carpe du club carpiste**
  2 au 5 avril au Lac de Rochereau à Sigournais
- **Course de côte B.S.M.**
  10, 11 avril à Bournezeau
- **Lavage autos du Foyer des Jeunes**
  17 avril à Rochetrejoux
- **Kart Cross**
  4 juillet à St Hilaire le Vouhis
- **Fête Inter-quartier**
  10 juillet à Rochetrejoux
- **Marché de Producteurs de Pays**
  25 juillet à St Germain de Prinçay

COLLECTE DON DU SANG

- **3 mai : Bournezeau** (salle du Mitan)
- **4 mai : Chantonnay** (Salle des congrès)